

Association Le Perroquet

2 rue Claude Debussy
34090 MONTPELLIER

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 septembre 2024

Le 21 septembre 2024 à 20h00, les fondateurs de l'association *Le perroquet* se sont réunis en assemblée générale ordinaire au 2 rue Claude DEBUSSY 34090 Montpellier.

Sont Présentes :

« KOMBILA-IBOUANGA, Hilème », «2 rue Claude Debussy 34090 Montpellier »
«FOURRIER Monique », «3 quater chemin des Dames 44210 Pornic »

L'assemblée générale désigne Hilème Kombila-Ibouanga en qualité de président de séance et Monique Fourrier en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents l'état des actes passés pour le compte de l'association durant sa première année d'existence.

Puis il rappelle que l'assemblée générale annuelle est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant : bilan annuel de l'association.

BILAN ANNUEL 2023-2024 – ONG LE PERROQUET

1. Introduction

Créée en septembre 2023, l'ONG **Le Perroquet** s'est donnée pour mission de valoriser les savoirs ancestraux des femmes, structurer une filière équitable autour de la cosmétopée et promouvoir un modèle de développement durable ancré dans la préservation de la biodiversité. En un an, plusieurs avancées ont été réalisées pour poser les bases solides de cette initiative.

2. Structuration et ancrage institutionnel

- **Création officielle de l'ONG** et formalisation de sa vision stratégique.
 - **Élaboration du programme GRACE** (Gender Rights, Ancestral Culture, Environmental Conservation) comme cadre de référence pour nos actions.
 - **Plaidoyer auprès des institutions nationales et internationales** (ministères, bailleurs de fonds, organisations spécialisées) pour intégrer les savoirs traditionnels dans les politiques de conservation et d'autonomisation économique.
-

3. Études et structuration de la filière cosmétopée

- **Réalisation d'un état des lieux** des savoirs et pratiques traditionnels liés aux plantes à usage cosmétique et médicinal.
 - **Identification des principales actrices de la filière**, notamment les productrices et transformatrices locales.
 - **Consultations avec des experts en biodiversité et cosmétopée** pour concevoir une approche durable et respectueuse des principes du Protocole de Nagoya.
-

4. Mobilisation des partenaires et financements

- **Engagement de partenaires stratégiques** : FMCT, FPBG, Okoumé Capital et d'autres acteurs clés de l'écosystème entrepreneurial et environnemental.
 - **Plaidoyer actif pour la protection et le financement de la filière cosmétopée**, en mettant en avant son potentiel économique et son rôle dans la conservation des écosystèmes.
 - **Développement d'un modèle économique durable** pour garantir l'autonomie financière des coopératives et des entrepreneuses locales.
-

5. Sensibilisation et renforcement de la visibilité

- **Participation à des forums et conférences** liés à la biodiversité, à l'entrepreneuriat féminin et à la cosmétopée.
 - **Développement des outils de communication** : site internet, réseaux sociaux, supports de sensibilisation.
 - **Engagement des médias et influenceurs** pour faire connaître la mission du Perroquet et susciter l'adhésion du grand public.
-

6. Organisation future de l'événement de lancement

En **2025**, l'ONG va officiellement lancer ses activités lors de **L'Envol du Perroquet**, un événement qui sera marqué une étape décisive :

- **Participation de 50 entrepreneuses, institutions et acteurs économiques.**
 - **Tables rondes et ateliers de co-construction** sur la structuration et la protection de la filière cosmétopée.
 - **Engagement de nouveaux partenaires** et perspectives d'accompagnement renforcé pour les bénéficiaires.
-

7. Défis rencontrés et perspectives 2025

- **Mobilisation des acteurs institutionnels** : poursuivre les efforts de plaidoyer pour garantir un soutien accru aux initiatives locales.
 - **Renforcement des capacités des entrepreneuses** : mise en place d'un programme de formation et d'accompagnement post-lancement.
 - **Développement de filières pilotes** pour expérimenter la transformation locale et l'accès au marché des produits cosmétiques durables.
 - **Évaluation et suivi des engagements pris** lors de L'Envol du Perroquet.
-

8. Conclusion

En une année, **Le Perroquet** a réussi à transformer une vision en une dynamique concrète et engageante. Grâce à la mobilisation des parties prenantes et à l'engagement des communautés locales, les bases sont posées pour faire de la cosmétopée un moteur de développement économique durable et inclusif.

L'année 2025 sera décisive pour structurer et pérenniser cette initiative avec l'événement de lancement: l'Envol du Perroquet.

Enfin, le président ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président lève la séance.

Signature